

Les habitants du Rhin supérieur souhaitent avoir un meilleur accès aux soins des pays voisins



C'est l'un des résultats de deux enquêtes menées au printemps 2022 par le Centre de compétences trinational pour la coopération sanitaire (TRISAN). Au total, près de 2500 citoyens du Rhin supérieur ont fait part de leurs expériences en matière d'accès transfrontalier aux soins – dans le cadre d'une enquête téléphonique ou via un questionnaire en ligne. Un aperçu des principales conclusions.

Parce que les délais d'attente dans leur propre pays sont longs, parce qu'ils sont originaires du pays voisin, parce qu'ils préfèrent effectuer leurs soins dans leur langue maternelle ou tout simplement parce que le trajet est plus court : les raisons pour lesquelles les habitants du Rhin supérieur ont recours à des prestations médicales dans les pays voisins sont multiples. Certes, seul un dixième des personnes interrogées se sont déjà rendues dans l'un des deux pays voisins pour s'y faire soigner, mais l'intérêt est grand : 43 % des personnes interrogées se disent prêtes à traverser la frontière pour y effectuer des soins à l'avenir.

Selon Eddie Pradier, coordinateur de l'étude chez TRISAN, les enquêtes fournissent également des informations précieuses sur la géographie des flux : « Nous constatons que les personnes résidant côté allemand se sont rendues très majoritairement en Suisse du Nord-Ouest ; cela vaut aussi pour les habitants du Palatinat du Sud, pourtant plus éloigné de la frontière suisse. Cela met en évidence le rôle central de la langue. De même, les personnes résidant en Suisse se sont rendues très majoritairement en Allemagne. En revanche, pour les personnes résidant côté français, les flux sont équilibrés entre l'Allemagne et la Suisse. »

Une grande satisfaction malgré les difficultés

Les résultats montrent également que, parmi les personnes ayant déjà reçu des soins dans l'un des deux pays voisins, une large majorité évalue leur expérience de manière positive – qu'il s'agisse de soins programmés ou de soins d'urgence, par exemple à la suite d'un accident.

Néanmoins, des difficultés surviennent régulièrement. L'enquête fait ressortir notamment des problèmes concernant l'assurance maladie des frontaliers et l'affiliation de leurs ayants-droit. Autres points d'insatisfaction ressortant de l'enquête : la lourdeur des démarches pour obtenir le remboursement ainsi que la durée de traitement des demandes, en particulier côté français. 52 % des personnes interrogées souhaitent que les possibilités d'accès aux soins dans les pays voisins soient améliorées.

Les contributions des personnes ayant participé à l'enquête sont très précieuses pour le développement de la coopération transfrontalière en matière de santé dans la région du Rhin supérieur : « Il est nécessaire de développer une connaissance plus approfondie des besoins existants et difficultés rencontrées pour pouvoir améliorer les choses », explique Eddie Pradier. Mais le fait que les résultats confirment un bon fonctionnement général de la coopération réjouit le responsable de l'étude : « Nous ne voyons souvent que les problèmes, car les citoyens nous contactent généralement pour cela. De ce point de vue, il est rassurant de voir que beaucoup de choses fonctionnent bien aussi. »

Kehl, 10/10/2022

TRISAN / Euro-Institut

Hauptstraße 108

D-77694 Kehl

www.trisan.org

Contact presse

Marie Halbich

+49 7851 7407 43

halbich@trisan.org

TRISAN est un centre de compétences trinational pour la coopération transfrontalière dans le domaine de la santé, basé à Kehl (Bade-Wurtemberg). L'objectif du centre est de soutenir la coopération en matière de santé dans la région du Rhin supérieur. Le centre de compétences trinational a été fondé en juillet 2016 à l'initiative du groupe de travail « Politiques de santé » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS) dans le cadre d'un projet soutenu par le programme INTERREG Rhin supérieur. TRISAN est porté par l'Euro-Institut, institut franco-allemand pour la coopération transfrontalière créé en 1993, qui étend ainsi son expertise et ses compétences au domaine de la santé. Plus d'informations sous www.trisan.org/fr

Mieux faire connaître les outils d'information disponibles

Selon l'étude, plus de 70 % des personnes interrogées se sentent mal informées sur les possibilités d'accès aux soins dans les pays voisins. Selon Eddie Pradier, cela ne serait toutefois pas tant dû à un manque d'information qu'au fait que les personnes concernées ne savent souvent pas où trouver de l'aide. « Nous avons élaboré une série de supports d'information bilingues et les avons mis gratuitement à disposition sur notre site web www.trisan.org. Ceux-ci expliquent en détail à quoi les personnes intéressées doivent faire attention pour se faire soigner dans le pays voisin. Par ailleurs, les personnes souhaitant obtenir un conseil individualisé peuvent s'adresser au réseau INFOBEST ou aux points de contact nationaux pour les soins de santé transfrontaliers dans les pays concernés », explique Eddie Pradier.

Outre les assurés, il serait également utile de mieux sensibiliser les prestataires de soins du Rhin supérieur (pharmacies, cabinets médicaux, etc.) aux questions transfrontalières : Comment fonctionne la facturation lorsque le patient est assuré à l'étranger ? Une ordonnance du pays voisin peut-elle être honorée ? Ce sont quelques aspects d'une offre de soins transfrontalière du Rhin supérieur sur lesquels l'équipe TRISAN souhaite travailler à l'avenir.

Contexte

Les deux enquêtes ont été menées dans le cadre du projet INTERREG « Plan d'action trinational pour une offre de soins transfrontalière dans le Rhin supérieur » (2019-2023). Ce projet, soutenu par l'Union européenne et coordonné par TRISAN, a notamment pour objectif de développer une stratégie trinationale pour le développement de la coopération sanitaire dans la région du Rhin supérieur.

Données et faits concernant les deux enquêtes

Enquête 1

- Méthode : enquête téléphonique réalisée par la société Decryptis
- Taille de l'échantillon : n = 2 014 personnes âgées de 25 ans et plus dans la région du Rhin supérieur (Pays de Bade, Palatinat du Sud, Alsace, Suisse du Nord-Ouest), soit environ 500 personnes dans chacun des quatre Eurodistricts (PAMINA, Région Freiburg / Centre et Sud Alsace, Strasbourg-Ortenau, Eurodistrict Trinational de Bâle)
- Groupe cible : population âgée de 25 ans et plus vivant dans un rayon de 20 km le long de la frontière (uniquement les sous-régions du Rhin supérieur)
- Réalisation : du 21 mars au 5 mai 2022

Enquête 2

- Méthode : enquête ouverte en ligne
- 501 participants âgés de 18 ans et plus de la région du Rhin supérieur
- Groupe cible : population du Rhin supérieur âgée de 18 ans et plus
- Réalisation : du 9 mars au 15 juin 2022

Vous trouverez les résultats complets des deux enquêtes dans [ce document](#). Les graphiques et contenus peuvent être repris dans d'autres publications avec la mention de la source « TRISAN ».